

Guide des bonnes pratiques

Pour les parents et les élèves de l'IATA

Vendredi 26 mars 2021

A l'aube du troisième confinement...

Table des matières

Dispositif pour la semaine du 29 mars au 2 avril

Après les vacances...



Dispositif pour la semaine du 29 mars au 2 avril

En ce qui concerne les cours :

Les cours en présentiel sont suspendus suite au CODECO.

De plus, la circulaire demande de ne pas organiser l'enseignement à distance pendant cette période.

En conclusion, les cours en présentiel comme à distance sont suspendus.

Nous vous conseillons de profiter de cette semaine de suspension des cours, du 29 mars au 2 avril, pour terminer tous les travaux en cours et solliciter les conseils nécessaires auprès de vos professeurs et de votre éducateur. Tant pour de la remédiation par matière que pour un accompagnement éducatif, psychologique et/ou organisationnel (professeur, parrain, PMS et DIAS). Tous les membres de la communauté scolaire seront à votre écoute, dans la bienveillance, à distance, durant cette semaine.

Vous pourrez dès lors profiter pleinement des deux semaines de congé de Pâques pour vous reposer et prendre le recul nécessaire avant une reprise que nous espérons positive.

En ce qui concerne les épreuves du CE1D pour les élèves de 2C, 2S et 8 W-S a et b :

Nous maintenons les épreuves en matinée mais nous suspendons les études dirigées prévues dans l'après-midi. Les enseignants concernés ont tellement bien préparé les élèves qu'il est préférable de faire passer les épreuves avant les vacances plutôt qu'après.

Tous les élèves des classes concernées doivent venir présenter les épreuves du CE1D chaque jour de la semaine de 8h20 à 11h55.

Pour rappel :

Lundi 29 mars 2021 de 8h20 à 11h55 : CE1D de Français

Mardi 30 mars 2021 de 8h20 à 11h05 : CE1D de Sciences

Mercredi 31 mars 2021 de 8h20 à 11h55 : CE1D de Mathématiques

Jeudi 1 avril 2021 de 8h20 à 11h05 : CE1D de EDM

Vendredi 2 avril 2021

- de 8h20 à 11h55 : CE1D de Langues (partie écrite)
- L'après-midi : CE1D de Langues (partie orale) selon l'horaire établi par les professeurs

En ce qui concerne l'accueil :

L'école reste ouverte et doit organiser un accueil pour les élèves pour lesquels aucune autre solution alternative de garde n'est possible pour les parents.

Le *formulaire d'inscription* est annexé en fin de guide.

En ce qui concerne les stages :

Ils sont maintenus à condition que l'entreprise d'accueil reste ouverte. Il s'agit d'une opportunité importante pour leur futur professionnel des élèves.

Après les vacances...

Nous espérons la reprise à 100 % en présentiel des élèves dès le 19 avril prochain.
Nous vous communiquerons dès que possible le cadre de cette rentrée.

Formulaire d'inscription à l'accueil

Comme annoncé précédemment, les cours sont suspendus du lundi 29 mars au 2 avril 2021.

Cependant, l'ensemble des établissements scolaires reste ouvert.

Dès lors, si vous désirez que votre enfant soit pris en charge, vous devez retourner par mail le talon ci-joint. Cette demande doit être justifiée par votre profession. Afin de rencontrer la décision des autorités publiques, nous souhaitons que cette présence soit exceptionnelle, le but étant de limiter au maximum les mouvements de la population et les contacts entre les individus.

Pour toutes ces raisons, si vous sollicitez une prise en charge, nous vous invitons à compléter le talon ci-dessous et à le faire parvenir à l'établissement pour le dimanche 28 mars 2021 – 12 h à l'adresse mail : iata@iata.be

Je soussigné-----responsable légal de -----classe-----

----- justifie sa présence pour les raisons suivantes :

- Je suis dans l'impossibilité de confier mon enfant à une autre personne qu'une personne à risque.
- Je demande la prise en charge au date suivante (cocher la ou les cases) :

Lundi 29 mars 2021	☐
Mardi 30 mars 2021	☐
Mercredi 31 mars 2021	☐
Jeudi 1 avril 2021	☐
Vendredi 2 avril 2021	☐

Je m'engage à signaler à l'établissement par mail : iata@iata.be, tout changement par rapport à ma demande ci-dessus.

Date

Signature